

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet METHA DES PRES sur la commune principale de l'AIOT BOUCHELIN EPERRAIS 61400 BELFORET EN PERCHE.

La référence de votre dossier est A-4-NKDQUVXYS2 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 08/02/2024 à 10h51 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **90206238900017**

Raison sociale **METHA DES PRES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

BELFORET-EN-PERCHE

Bouchelin Eperrais

61400 BELFORET EN PERCHE

Signataire

Qualité : **Co-gérant**

Référent

Fonction : **Chargé d'études**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **METHA DES PRES**

Description des activités :

SAS METHA DES PRES a pour objet la construction d'une installation de méthanisation au lieu-dit « Bouchelin Eperrais » sur la commune de Belforêt-en-Perche. L'installation sera de type injection directe. Cette installation valorisera : • Des effluents d'élevage : lisiers de vaches laitières et fumier de bovins, fumiers de porcs sur paille : 4840 t (44,3%), • Des cultures principales à vocation

énergétique : maïs ensilage : 1100 t (10,1%) • Des cultures intermédiaires à vocation énergétique CIVE 3500 t (32%), • D'autres intrants : prairies naturelles, pulpes surpressées 1500 t (13,7%) • Eau de surface (pour dilution) 2500 t/an • La quantité totale d'intrants sera de 10940 t/an et 13440 t avec eau de surface. L'installation sera construite sur les parcelles cadastrales 25,26, 27 et 150 de la section cadastrale 154 B de la commune de BELFORET EN PERCHE. La voie d'accès sera située sur les parcelles 38 et 39 de la section cadastrale ZN sur la commune de Le pin la Garenne. Pour cela, une division parcellaire sera effectuée. Au total la superficie du site de la méthanisation sera de 2ha 93a 92ca (170 m x 150 m environ). Les distances entre l'installation et les habitations sont données au tableau suivant : Distance des installations de méthanisation par rapport aux habitations

Habitations	Localisation	Direction	Distance site (m)	Distance installations (m)
Bouchelin 1 habitation (Pétitionnaire)	Belforêt-en-Perche	Sud	50 110	La Guérinière (Tiers) Belforêt-en-Perche Nord 87 166
La Guérinière (Tiers) Belforêt-en-Perche Nord	176	199	Bellevue (Pétitionnaire) Belforêt-en-Perche Ouest	172 193
Le Val (Pétitionnaire) Belforêt-en-Perche Ouest	247	270	Choix de l'implantation de l'installation par rapport à son intégration dans le paysage.	

Environnement existant : Le futur projet s'étend sur un terrain d'une superficie de 29 393 m², penté de 3.9 % d'Ouest en Est. Le secteur est composé de parcelles cultivées et de haies/petit bois de différente hauteur. Les haies et bois existants de la campagne environnante sont d'une hauteur de 10 à 20 mètres. Le traitement paysager périphérique recherchera une continuité naturelle avec les terrains voisins pour ainsi créer un corridor végétal, propice à circulation de la faune. L'implantation de la clôture sur l'intérieur de la parcelle est volontaire et permet l'ouverture de ce corridor. La ceinture végétale ainsi créée s'inscrira dans la continuité des haies remarquables existantes mentionnées dans le PLU et qui seront préservées

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

BOUCHELIN EPERRAIS

61400 BELFORET EN PERCHE

X : 518856

Y : 6817705

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **61400 LE PIN LA GARENNE**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2781	2781-1-c	Méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale	Quantité de matières traitées 29.97 t/j	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

digestat de l'unité de méthanisation. Le volume annuel de digestat brut sera de 10940 tonnes. Le volume annuel de digestat solide sera de 8752 tonnes. Le volume annuel de digestat liquide sera de 2188 tonnes. Les valeurs fertilisantes des digestats sont les suivantes : - Digestat brut : 4.9 kg N/t, 2.5 kg P/t, 6.2 kg K/t.

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
061034241	EARL DU TILLEUL	1 à 27
0610030209	GAEC DES PRES	1 à 13
061036838	GAEC DE LA PINCONNIERE	1 à 42
Surface totale du plan d'épandage (en ha) 543		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **53606**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **0**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **53606**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **53606**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **9**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Type, quantité produite et filière de valorisation : - Huiles moteurs (13 02 06), environ 1,5 m³/an, repris par l'entreprise chargée de l'entretien du moteur, - Filtres à huiles usagés (16 01 07), environ 100 kg/an, repris par l'entreprise chargée de l'entretien du moteur, - Palettes/bois non souillé (15 01 03), environ 1 t/an, réutilisées, - Emballages en papier/carton (15 01 01), environ 100 kg/an, recyclage, - Emballages en matières plastiques (15 01 02), environ 100 kg/an, recyclage.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Réserve incendie 120 m3**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Une réserve incendie de 120 m3 dotée d'un poteau d'aspiration sera présente sur le site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **OUI**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

